



CHARTRE D'ENGAGEMENT

ORGANISÉE PAR



La « Zéro Gâchis Académie » est une opération nationale organisée conjointement par trois associations de consommateurs (Familles rurales, la Confédération Syndicale des Familles et la CLCV) soutenues par l'ADEME. Elles accompagnent 250 foyers de tous types (familles avec enfants, personnes seules, couples sans enfant, retraités, colocations...) prêts à tester des solutions pour éviter le gaspillage alimentaire.

L'opération se déroulera entre le 8 janvier et le 30 septembre 2019.

Coordonnées de la personne engageant le foyer :

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal et ville :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
Adresse mail:	

Vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre de cette opération et en aucun cas, à des fins commerciales.

s'engage à participer au volet de l'opération « **Zéro Gâchis Académie** » dont les modalités sont définies dans le Règlement de l'opération annexé au présent document.

ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

Le participant s'engage pendant toute la durée de l'opération à :

- Suivre le protocole précis de l'opération durant les 6 semaines. Ce protocole implique de peser les restes de repas et aliments périmés pendant 4 semaines.
- Recevoir à votre domicile un référent de l'association Familles Rurales Normandie.
- Participer aux rencontres organisées dans le cadre de l'opération :

Date et heure	Nature de la rencontre	Lieu
Du 7 au 20 janvier <i>À préciser ultérieurement</i>	Réunion de lancement de l'opération	À préciser par l'association
Février Mars <i>À préciser ultérieurement</i>	Journée de la transition : tenue de différents ateliers destinés à modifier les modes de consommation	À préciser par l'association
Juin 2019 <i>À préciser ultérieurement</i>	Retour sur les résultats	À préciser par l'association
Septembre 2019	Enquête par mail ou téléphone réalisée par le bureau d'études AEFEL	Lien Internet

- Utiliser le matériel, les outils et remplir les fiches de suivi mis à sa disposition
- De suivre les recommandations pour changer certaines de ses pratiques de consommation. Les changements à mettre en œuvre porteront sur les domaines suivants :
 - Habitudes alimentaires
 - Gaspillage alimentaire
 - Utilisation des produits alimentaires
 - Pratiques quotidiennes
- Rester disponible pour des contacts ou entrevues si nécessaire jusqu'à l'automne 2019.
- Accepter pleinement les modalités du règlement de l'opération « Zéro Gâchis Académie » (en annexe)

ENGAGEMENTS DE FAMILLES RURALES

Familles Rurales s'engage à fournir au participant :

- Un guide pratique de l'opération (gratuit)
- Un kit composé de la documentation et du matériel nécessaire à la réalisation de l'opération (gratuit)
- Un accompagnement au travers (gratuit) :
 - D'un site internet
 - D'un numéro de téléphone dédié
 - D'une adresse mail dédiée
 - De rencontres et échanges par l'équipe « Zéro Gâchis Académie »
- Une gratification sous réserve que le participant s'engage dans l'opération jusqu'à son terme. Le montant de l'indemnisation est communiqué dans le Règlement de la consultation. L'indemnisation sera versée en octobre 2019.
- Les résultats de l'opération à laquelle il a participé.

Pour Familles Rurales
, président Familles Rurales

Date, nom et signature du
participant :

Le 30 novembre 2018

Le¹

Merci de nous renvoyer cette charte signée par mail ou courrier postal à :

annabelle.lemonnier@famillesrurales.org

Famille Rurale
Annabelle Lemonnier
2 bis, Longue vue des Astronomes
14111 Louvigny

¹ Indiquez la mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature